
PROCÈS VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 MARS 2026

Séance à 19h30

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de procéder à la cession de cette licence au prix de 4 500 euros, correspondant au prix d'acquisition initial supporté par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** la cession de la licence de débit de boissons de 4^e catégorie appartenant à la commune au profit du "Cave et Terroirs", 80 rue de la République, 60600 Clermont, représenté par Mme Nadia GERAND, au prix de 4 500 euros ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son Premier adjoint en cas d'empêchement, à signer tout document nécessaire à cette cession ;
- **PRÉCISE** que la vente sera formalisée soit par acte notarié, soit par un acte de cession établi à cet effet entre les deux parties.

Clôture de séance à 20 h 40

Le secrétaire de séance


Xavier DELCROIX



Le Maire


Lionel OLLIVIER